

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2025

Présents : Hervé Baro, Sylvie Séguy, Gérard Ferrand, Michel Séguy, William Anstett.
Excusés : Hartmut Schulze, Philippe Cachia.

I – Présentation et vote du budget primitif 2025

Fonctionnement Dépenses et recettes : 307 166.90 €

Investissement Dépenses et recettes : 387 734.93 €

Monsieur le Maire propose d'affecter en investissement la somme 48 152.93 €

Vote : Accord à l'unanimité

II – Vote des taux d'imposition

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux pour l'année 2025.

Taxe foncière bâtie : 49.92 %

Taxe foncière non bâtie : 95.64 %

Taxe d'habitation : 16.26 %

Vote : Accord à l'unanimité

III – Convention d'aide à maîtrise d'ouvrage avec l'ATD pour la rénovation de l'accueil du château

L'ATD nous aidera à constituer la maîtrise d'œuvre pour la rénovation de l'accueil du château à savoir l'architecte et le bureau d'études qui évaluera les travaux.

Coût de cette prestation : 2 048.00 €

Vote : Accord à l'unanimité

IV – Validation des devis de travaux pour les chemins et autorisation de dépôt d'un dossier de demande de subvention

L'entreprise Actiforest fera les travaux de débroussaillage sur les chemins en septembre pour un montant de 19 000.00 €

Vote : Accord à l'unanimité

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Département.

VI – Convention de mandat Easypark (flowbird) pour l'encaissement des droits de stationnement par téléphone mobile

L'application Easypark permet de payer les stationnements avec le smartphone de l'automobiliste. Cela ne coûte rien à la commune et peut permettre d'augmenter le nombre de personnes qui paient le parking.

Vote : Accord à l'unanimité

VII – Questions diverses

- Demande de la validation par la commune de l'exercice de la compétence GEMAPI par la CCRLCM sur le fleuve Aude .

Vote : Accord à l'unanimité

- Avis sur une déclaration d'aliéner de José ANGELO, vente de la parcelle AB 100 de 34 ca , parcelle située dans le périmètre de la ZAD : pas de préemption.

Vote : Accord à l'unanimité